



VIDE GRENIER

Dimanche 12 Juin 2022

Particulier

DOCUMENTS à remettre à l'organisateur avant le 10 juin 2022

Votre inscription sera validée lors du retour des documents sous réserve des places disponibles.

- une attestation sur l'honneur (ci-dessous)
- une photocopie de votre pièce d'identité
- le règlement correspondant au choix de l'emplacement (1 choix maximum)

ATTESTATION à remettre à l'organisateur

Je soussigné(e),

Nom : Prénom
Né(e) le à Ville : Département :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N° carte d'identité passeport
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Cocher qu'une seule option :

- Je réserve 1 emplacement de 3 mètres linéaires sur 5 mètres en profondeur pour 8 €
- Je réserve 1 emplacement de 6 mètres linéaires sur 5 mètres en profondeur (avec voiture) pour 15 € (équivalent à 2 emplacements)
- Je réserve 1 emplacement de 9 mètres linéaires sur 5 mètres en profondeur (avec voiture) pour 22 € (équivalent à 3 emplacements)

Ci-joint un chèque de ____ €

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement intérieur de la manifestation.

Date :

Signature :

Règlement par chèque à l'ordre de « Ancenis – Saint-Géréon Tennis de Table »
Joindre obligatoirement la photocopie recto/verso de la pièce d'identité

Organisateur : Ancenis – Saint-Géréon Tennis de Table
Espace Corail - 30 place Francis Robert
44150 Ancenis
E-mail : attvidegrenier@gmail.com